

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Toute réservation est nominative. Elle est valable pour une famille et ne peut être cédée.

Durée du séjour : MINIMUM 1 SEMAINE – UNIQUEMENT DE SAMEDI A SAMEDI

La réservation ne sera effective que lorsqu'elle sera acceptée par la direction du camping par l'envoi d'une confirmation de location et après réception du versement comprenant : 25 % d'acompte à valoir sur la durée de location + 20 € de frais de réservation.

Nos promotions sont applicables uniquement pour tous séjours consécutifs dans un même mobil home.

Pour des raisons de sécurité, la réservation de mineurs non accompagnés de leurs responsables légaux ne pourra être acceptée.

La location meublée sera libre à partir de 17 h le jour de l'arrivée .

Les départs se font le vendredi de 16h à 20h et le samedi de 7h à 10h .

Nous fonctionnons par système de rendez-vous à prendre à l'accueil.

Nous effectuons un départ toutes les 5 minutes .

Pour ceux qui veulent partir entre 9h et 10h, pensez à prendre votre rendez-vous le plus tôt possible .

Pour prendre possession de votre location le jour de l'arrivée, sont obligatoires :

- La présentation de la confirmation de location
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile Voyage et Villégiature
- **Le paiement du solde du séjour 1 mois avant la date d'arrivée**
- **Pour les locations meublées, le versement d'une caution de 350,00 € + caution ménage 150 €, restituée au départ après inventaire des lieux si la location est rendue dans l'état initial**
Attention : tous ménages mal fait ou non fait, la caution ménage sera encaissé immédiatement.

Toute modification dans la liste détaillée des occupants (ci-dessus) doit être signalée par courrier et acceptée par la direction du camping. A défaut les personnes non inscrites seront refusées le jour de l'arrivée.

Toute arrivée retardée ou tout départ avancé ne sera pas à la charge de la direction de l'établissement et aucune réduction ne sera consentie.

Le locataire s'engage à prendre possession des lieux mis à sa disposition par le présent contrat. En cas de défaillance de sa part, le montant de l'acompte versé ne sera pas remboursé. (Sauf sur présentation d'un certificat médical ou professionnel et seront retenus les frais de réservation).

TOUT LOCATAIRE EST TENU DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMP, AFFICHE A LA RECEPTION ET DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE .



